

2.2 Inventaire des ressources

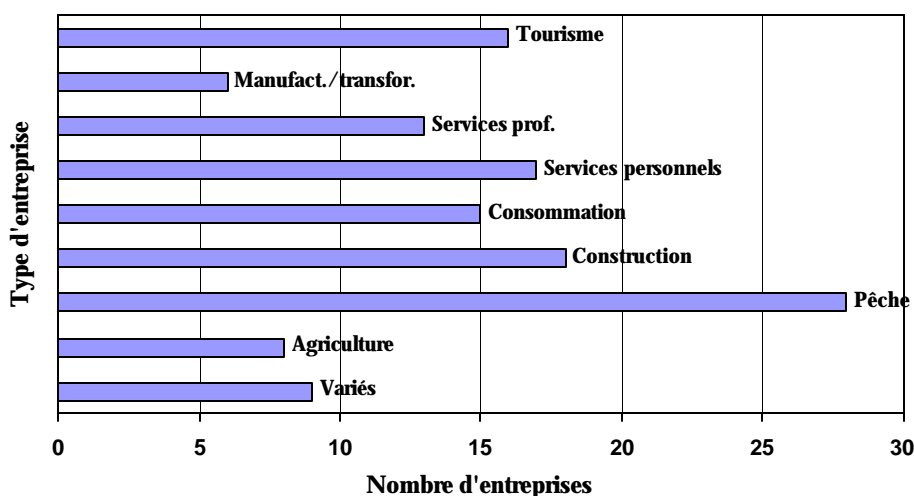
L'économie de la région Évangéline repose surtout sur les secteurs de la pêche, de l'agriculture, des forêts et du tourisme. Cependant, depuis quelques années un bon nombre de résidents de cette région travaillent dans la fonction publique des gouvernements fédéral et provincial. Depuis quelques années aussi, les entrepreneurs acadiens et francophones s'intéressent davantage à des secteurs non-traditionnels de l'économie. À cause de sa dépendance sur les secteurs primaires et le tourisme, l'économie de la région est fortement caractérisée par des fluctuations saisonnières et, par conséquent, le taux de chômage demeure élevé.

La région Évangéline compte au-delà d'une centaine de PME. Les entreprises de services sont très nombreuses, surtout dans le domaine de la construction. En plus des entreprises dans le secteur de la construction, on compte, entre autres, des salons de coiffure, une pharmacie, des dépanneurs, etc. De plus, la région Évangéline peut compter parmi ses actifs quelques entreprises manufacturières ou de transformation.

Le mouvement coopératif de la région Évangéline regroupe quelque 16 coopératives. Il est composé d'importantes coopératives dans les domaines des services financiers (caisse populaire), des produits de consommation, des pêches et des services sociaux, tels la santé et les services funéraires.

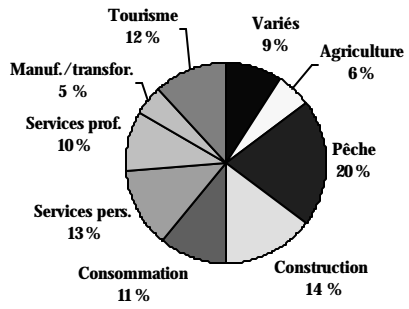
Selon les données recueillies à partir du répertoire d'entreprises tenu par la SDBA, à la fin de l'année 2001, la région Évangéline comptait 132 entreprises (voir figure 3). Il est à noter que ce total inclut les 28 individus qui s'apprentent au métier de pêcheur.

Figure 3 – Le nombre d'entreprises de la région Évangéline selon le type d'activité économique



Dans le but de mieux saisir la dynamique économique dans la région Évangéline, la prochaine figure porte sur la proportion de ces entreprises par secteur.

Figure 4 – Proportion des entreprises de la région Évangéline selon le type d'activité économique

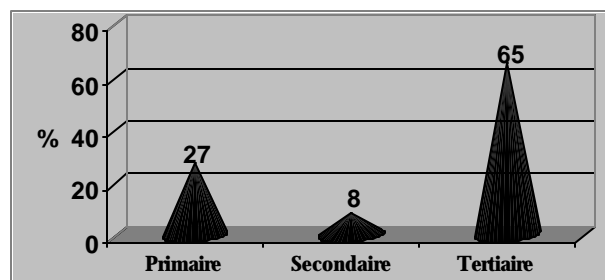


Il peut être utile de mesurer le poids des entreprises selon les trois principaux secteurs d'activité économique; pour ce faire, les entreprises de la région Évangéline ont été classées selon les trois grandes catégories suivantes :

- a) *secteur primaire* (agriculture, pêche et foresterie)
- b) *secteur secondaire* (entreprises manufacturières, de transformation des matières premières et de construction)
- c) *secteur tertiaire* (tourisme et services)

Selon l'analyse effectuée, les entreprises du secteur tertiaire (ou des services) sont de loin les plus nombreuses dans l'ensemble de l'activité économique de la région Évangéline. Les entreprises du secteur primaire tombent au deuxième rang tandis que le secteur manufacturier et de transformation ne représente que 8 p. 100 des entreprises de cette région.

Figure 5 – Répartition des entreprises de la région Évangéline selon les trois grands secteurs d'activité économique



2.2.1 Tourisme

Le nombre de touristes qui visitent l'Île-du-Prince-Édouard a augmenté considérablement depuis 1997 grâce à l'ouverture du pont de la Confédération. Malgré une augmentation considérable sur le plan provincial, la région Évangéline n'a pas bénéficié de cet achalandage.

Tableau 4 – Nombre de visiteurs dans la région Évangéline, 1995-2000

Nombre de visiteurs ayant passé une nuit dans la région Évangéline (000)					
1995	1996	1997	1998	1999	2000
13,7	14,8	23,8	22,8	12,8	5,4

Au chapitre de l'hébergement, la région Évangéline compte sur 53 chambres d'hôtel/motel de catégorie trois étoiles situées au Village de l'Acadie. Les visiteurs peuvent aussi être hébergés dans des gîtes du passant et dans un certain nombre de chalets (21) de la région. De plus, les amateurs de camping ont accès à un terrain de camping commercial de 100 sites à Cap-Egmont et à un deuxième terrain pour des groupes spéciaux situé sur le terrain de l'Exposition agricole et le Festival acadien à Abram-Village.

L'industrie touristique régionale est composée d'un certain nombre d'attrait touristiques, tels que Le Village de l'Acadie et ses produits culturels, les Maisons de bouteilles, l'Économusée de la courtepoinette, l'Exposition agricole et le Festival acadien, ainsi que le Musée acadien situé à Miscouche.

2.2.2 Pêche

La pêche figure parmi les industries primaires les plus importantes de la région Évangéline. Le homard continue d'être l'espèce le plus important tandis que certains pêcheurs pêchent le pétoncle et certaines espèces de poisson de fond. La région Évangéline connaît une diminution du nombre de pêcheurs depuis une dizaine d'années. Au début des années 1990, la région Évangéline comptait sur quelque 48 pêcheurs tandis qu'aujourd'hui seulement 28 pêcheurs s'apprentent au métier (19 à Abram-Village et 9 au quai de Cap-Egmont). Les intervenants dans l'industrie de la pêche au niveau local sont inquiets surtout en raison de l'effondrement des stocks de homard depuis les dernières années.

Tableau 5 – Volume et valeur des débarquements de hareng et de pétoncles dans le district 83 pour la période 1997-1999

Espèces	1997	1998	1999
----------------	-------------	-------------	-------------

	Quantité*	Valeur**	Quantité*	Valeur**	Quantité*	Valeur**
Hareng	988	200	911	157	1 224	402
Pétoncles	184	392	188	424	49	87

Source – Pêches et Océans Canada * en tonnes métriques ** en milliers de dollars – 000 \$

Tableau 6 – Volume et valeur des débarquements de homard dans le district 83 pour la période 1995-2000

	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Volume (lbs)	615 768	565 503	592 603	579 585	439 258	389 119
Valeur (\$)	79 248 645	61 687 595	73 404 780	82 559 383	88 924 878	85 767 150

2.2.3 Agriculture

Malgré des changements importants, il existe des fermes importantes dans la région Évangéline, allant de la ferme laitière à l'entreprise spécialisée dans l'élevage du bœuf et la culture des pommes de terre. Le nombre d'agriculteurs s'est stabilisé depuis une génération à la suite d'une chute considérable pendant les années 1960 et 1970. La région Évangéline compte aujourd'hui sur huit agriculteurs seulement – une perte de deux depuis 10 ans. Les fermes sont effectivement moins nombreuses mais plus importantes et la productivité agricole est à la hausse. L'agriculture est un secteur non négligeable. Les fermes existantes continuent d'augmenter le taux de production et sont une partie importante de l'économie de la région Évangéline.

En matière d'emploi, les changements dans le secteur de l'agriculture ne se limitent guère à la région Évangéline ou aux autres régions en milieu rural car, selon Statistique Canada, l'emploi agricole a fléchi dans tout le pays. Dans l'ensemble du Canada à la fin de 2001, 313 000 personnes occupaient un emploi principal en agriculture, en baisse de 26 p. 100 par rapport au niveau de 1998. Il s'agit du repli le plus important depuis environ 35 ans¹. Il en découle que de plus en plus d'enfants d'exploitants agricoles sont attirés par le travail hors ferme.

2.2.4 Industrie manufacturière et de transformation

Les entreprises manufacturières et de transformation n'ont jamais été très nombreuses dans la région Évangéline. Malgré leur petit nombre (six en 2001), ces entreprises occupent une place importante sur le plan de la création d'emploi. À titre d'exemple, la Coopérative des pêcheurs acadiens Ltée est de loin l'employeur industriel le plus important dans la région. Une scierie locale emploie une cinquantaine de résidents de la région. De plus, quelques entrepreneurs s'attardent à exploiter des entreprises dans des domaines tels que la construction de bateaux, tandis qu'une nouvelle entreprise exploite

¹ *Le Quotidien – Exode des agriculteurs*, Statistique Canada, février 2002

la fabrication de produits variés tels que des rideaux de douche pour l'industrie hôtelière, des tabliers industriels et des couvre-matelas.

2.2.5 Services

Les résidents de la région Évangéline sont choyés par la disponibilité et la diversité de nombreux services commerciaux. Il est reconnu que cette composante d'une économie en milieu rural est un facteur déterminant dans la décision des gens à vouloir demeurer dans leur région. La population locale compte, entre autres, sur des services financiers à la fine pointe par l'entremise d'une caisse populaire. Elle peut aussi compter sur des services dans le domaine de la santé par l'entremise d'un certain nombre de fournisseurs de services de santé. Une coopérative locale assure la disponibilité de services funéraires, tandis que deux coopératives se spécialisent dans l'alimentation. Dans la région Évangéline, l'on note aussi de nombreux services communautaires, tels des clubs sociaux, un centre récréatif, etc.

2.2.6 Infrastructure économique, industrielle et technologique

La région Évangéline se trouve à quelques kilomètres de l'autoroute provinciale praticable en tout temps, la route 2, qui traverse l'Île-du-Prince-Édouard et en relie les deux plus grandes villes et les principaux points d'accès. Cependant, les intervenants économiques de cette région ne disposent pas d'infrastructure routière praticable par tous les temps. La région Évangéline ne dispose pas non plus de terrains réservés spécifiquement au développement industriel, tel un parc industriel. Au cours des dernières années, la SDBA a tenté de trouver un emplacement propice au développement industriel, mais le projet demeure au stade de l'étude. Certaines entreprises ont accès à l'alimentation de l'électricité triphasée, particulièrement à Wellington, à Abram-Village et à Mont-Carmel.

Au chapitre de l'infrastructure technologique, les entrepreneurs de la région Évangéline n'ont toujours pas accès à un réseau à large bande passante. Malgré le fait que du fil optique soit en place jusqu'à la municipalité de Wellington, il n'est pas accessible.

